

Commune de Puissalicon

ARRETE N° 2023-112
Prolongation d'interdiction de stationner et circulation alternée " route
d'Espondeilhan "

Le Maire de la Commune de Puissalicon,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté n° 2023-86 en date du 15 juin 2023,

Vu la demande en date du 13 juillet 2023, par laquelle l'entreprise DEBELEC HERAULT TER, représentée par Madame BAHASSA Wassila, 2682 boulevard François-Xavier Fafeur – 11000 CARCASSONNE, sollicite une autorisation de prolongation de faire interdire le stationnement et de procéder à une circulation alternée manuellement « route d'Espondeilhan », afin de permettre le déroulement des travaux de terrassement pour raccordement ENEDIS,

Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale de prendre toutes les mesures dans l'intérêt de la sécurité publique, et afin d'éviter des accidents,

Arrête

Article 1

Afin de permettre le déroulement des travaux, le stationnement interdit « route d'Espondeilhan », est prolongé jusqu'au 21 juillet 2023.

Article 2

Le permissionnaire est autorisé à procéder à une circulation alternée manuellement pendant la durée des travaux.

Article 3

Le permissionnaire devra poser des panneaux de signalisation réglementaires pour assurer la protection du chantier, des usagers de la route et des piétons.

Article 4

Le permissionnaire devra remettre en état la chaussée à l'identique avant travaux.

Article 5

Monsieur le Secrétaire de Mairie, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Servian et Monsieur le Maire de la commune de Puissalicon sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le Maire :

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Notifié le 20/07/2023

Mise en ligne sur le site internet de la commune le 20/07/2023

Puissalicon le 20/07/2023

Michel FARENC
Maire



Envoyé en préfecture le 20/07/2023

Reçu en préfecture le 20/07/2023

Publié le

ID : 034-213402241-20230720-ARRETE_2023_112-AR